

## EN FLAGRANT DÉLIT.

Bon lundi matin à vous que Dieu aime,

Jésus est assis dans la cour du temple, entouré de plusieurs personnes qui écoutent son enseignement. Dans le milieu de son enseignement, des religieux passent à travers la foule et apporte une femme adultère et viennent tester Jésus devant tous ces gens.

Les érudits religieux juifs et les pharisiens dirent à Jésus : ***Maître, nous avons pris cette femme en flagrant délit d'adultère. La loi de Moïse ne nous commande-t-elle pas de lapider à mort une femme comme cela? Jean 8 :4***

Jésus ne répond pas. Il sait certainement la réponse. Il sait aussi que selon la loi de Moïse, il est clair que l'homme et la femme doivent tous deux être lapidés à mort... alors pourquoi, n'ont-ils amené que la femme? Comment ont-ils pu la prendre en flagrant délit. Il semble qu'il pouvait y avoir là, un malicieux plaisir à dévoiler publiquement le péché des autres. Ce n'était pas le cœur de Dieu. La Loi était là pour exposer le péché afin de produire une tristesse selon Dieu et amener la repentance dans le cœur. Ces érudits avaient une connaissance religieuse, ils étaient imbus de leur propre justice qui humiliait tout simplement les gens sans leur faire connaître l'amour de Dieu et les relever des leurs péchés.

Nous sommes sous la grâce, le seul vrai évangile. Humilier une personne qui est tombée, c'est comme lui retirer toute l'espérance que la grâce lui offre, ce n'est assurément pas le cœur de notre Sauveur. Dieu veut que chacun vive dans la victoire par la rédemption qu'Il nous a donnée par sa mort à la croix. Cette grâce qui nous est disponible a été chèrement payée.

Aimons de tout notre cœur le pécheur, mais non son péché en nous rappelant que Dieu l'aime.

Avec toute mon affection,



Manon

Jean  
Le 1236